

## Préparation à l'autorisation de conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel selon la recommandation R.486

*Tout travailleur amené à utiliser une plate forme élévatrice mobile doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail). Il est en outre recommandé qu'il soit titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.*

### Déroulement de la formation

**Durée :** 7 heures (1 jour)

**Profils des stagiaires :**

- Destiné à toute personne devant utiliser l'engin concerné

**Pré-requis :**

- Être reconnu médicalement apte à la conduite de l'engin concerné
- Être en possession de ses EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- Maîtrise suffisante de la langue française pour la compréhension des instructions

**Nombre de participants :** De 1 minimum à 6 maximum par session

### Objectifs pédagogiques

- Apporter les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de la PEMP
- Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

### Contenu de la formation

- Connaissances générales
  - Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur
  - Les différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
  - Les types de PEMP, leur utilisation et les catégories correspondantes
- Technologie et stabilité des PEMP
  - Identifier les caractéristiques fonctionnelle et les conditions d'utilisation courantes
  - Identifier les postes de commande, les différents organes de services et dispositifs ainsi que leur rôle
  - Comprendre la stabilité des PEMP
- Exploitation des PEMP
  - Identifier les risques et connaître les moyens permettant de les prévenir (renversements, heurts, transport et élévation de personnes...)
- Entretien
  - Détecter les principales anomalies
- Partie pratique
  - Mise en application des modalités de vérification des PEMP à la prise de poste et à la fin
  - Mise en place, conduite et manœuvres de la PEMP concerné pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

## SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



### Organisation de la formation

**Equipe pédagogique** : Formateur CACES R486 en cours de validité avec une expérience professionnelle du domaine enseigné -  
Animateur en prévention

**Moyens pédagogiques et techniques** :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéoprojecteur)
- Mise en pratique avec les engins de l'entreprise
- Un aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- La formation s'appuie sur des échanges, interrogations, démonstrations et mises en situation

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation** :

- Feuille d'émergence
- Formulaires d'évaluation et de satisfaction

**Modalités d'accès** : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

### Modalités de certification

**Résultats attendus** : Obtenir le résultat attendu par la recommandation tant en théorie qu'en pratique

**Modalités d'obtention** : Un avis « après formation » sera remis à l'employeur en vue de l'autorisation de conduite  
Délivrance d'une attestation individuelle

**Détails sur la certification** : Non certificative

**Durée de validité** : 5 ans

**Qualité** : Taux de satisfaction : 8,8/10